

## **CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **I -DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

#### **II -APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023**

#### **III – DÉCISIONS PRISES EN VERTU DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS**

1. Décisions prises en vertu des pouvoirs délégués.

#### **IV – AFFAIRES GÉNÉRALES**

2. Ouvertures dominicales des commerces au titre de l'année 2024.

#### **V – MARCHÉS PUBLICS**

3. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la gendarmerie et de la brigade de recherche.

#### **VI – FINANCES**

4. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget communal.
5. Autorisation à donner à Monsieur le Maire pour l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.
6. Acceptation de la subvention 2023 au titre des amendes de police.
7. Décision modificative n°2 au budget 2023 de l'Eau.
8. Décision modificative n°3 au budget communal 2023.
9. Refacturation des salaires du personnel du budget du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) au budget communal – exercice 2023.
10. Remboursement des frais de personnel du budget de l'Eau au budget communal – exercice 2023.
11. Fixation des tarifs 2024.
12. Nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 – règlement budgétaire et financier et modalités d'amortissement.
13. Transfert de biens du budget de l'Eau au budget communal.
14. Budget de l'Eau : modification du tarif de location d'un compteur de diamètre 150.

#### **VII – URBANISME**

15. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation temporaire d'un terrain sis rue Passemard appartenant à la Commune de L'Arbresle au profit de l'Association REPA'AR.

16. OPAH – Renouvellement Urbain – Règlement des aides en matière d’habitat privé.

## **VIII – ENVIRONNEMENT**

17. Présentation du Rapport Annuel sur Prix et la Qualité du Service Public de l’Eau Potable (RPQS) de la commune au titre de l’année 2022.
18. Présentation du Rapport d’Activités 2022 du SYRIBT (SYdicat Rivières Brévenne Turdine) au titre de l’année 2022.

## **IX – AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

19. Revalorisation des tarifs des repas de la restauration scolaire suite à la révision des prix applicable dans le cadre du marché.

## **X – CULTURE**

20. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention d’objectifs 2023 relative à la politique artistique et culturelle avec le Département du Rhône.
21. Autorisation de supprimer des documents du fonds de la médiathèque municipale.

## **XI – SPORT**

22. Attribution des subventions haut niveau 2023.

## **XII – SOCIAL**

23. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention relative à la gestion en flux des réservations de logements sociaux avec l’OPAC DU RHONE.
24. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention relative à la gestion en flux des réservations de logements sociaux avec IMMOBILIERE RHONE-ALPES
25. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention relative à la gestion en flux des réservations de logements sociaux avec ALLIADE HABITAT.
26. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention relative à la gestion en flux des réservations de logements sociaux avec la SEMCODA.

## **XIII – RESSOURCES HUMAINES**

27. Mise en place de la prime de pouvoir d’achat exceptionnelle.

## **XIV – QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS**

- ✓ Actualité communautaire.